



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

.....

.....

TEL.....

MAIL.....

DISCIPLINES.....

NIVEAU..... Nombre cours/semaine.....

Cours de danse : Frais d'inscription annuels : 35 €

Septembre

Trimestres 1er

2eme.....

3eme.....

Réglés le : Chèque / Espèces / Virement

Costumes :

Réglés le : Chèque / Espèces / Virement

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné (e).....

autorise mon fils/ma fille.....

à pratiquer la danse au sein de Jazz Attitude Danse

Ci-joint un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse

Fait à.....le.....

Signature:

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

1. INSCRIPTIONS et PAIEMENTS

- **Bulletin d'inscription + conditions d'inscriptions remplis et signés**
- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse**
- **Paiement intégral des cours de danse + frais d'inscriptions le jour de l'inscription**
 - au mois : 10 chèques encaissés le 5 de chaque mois
 - au trimestre : 4 chèques (1 chèque pour septembre et adhésion annuelle + 3 chèques pour les 3 trimestres) encaissés le 5 de chaque trimestre
- Frais de costumes : spectacle de Noël 15€ par discipline // spectacle de juin 25€ par discipline
- Cours d'essai en septembre : 5€ (déduit si inscription)
- Le tarif est fixe, que le mois contienne 3 ou 5 semaines de cours
- **Toute période commencée reste intégralement due**
- Les absences ne sont ni déduites ni remboursées, en revanche l'élève pourra rattraper ses séances manquées selon le planning proposé
- **En cas d'arrêt en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué.** Seul un certificat médical attestant d'une incapacité de danser pour une durée de + de 30 jours pourra donner lieu à un remboursement, au prorata de la période.

2. CLASSES DE DANSE

- Les cours sont dispensés de septembre à juin, hors période de vacances scolaires
- Les parents ou accompagnants n'assistent pas aux classes de danse
- **Le professeur est seul compétent pour l'évaluation du niveau de l'élève** et se réserve le droit de changer celui-ci de classe, s'il le juge nécessaire
- En cas d'effectif insuffisant (3 élèves ou moins) le professeur peut fermer / ne pas assurer une classe
- En cas d'absence d'un professeur, le cours sera reporté
- **La surveillance des élèves n'est pas assurée en-dehors de leurs horaires de cours**

3. TENUES REGLEMENTAIRES

- **Jazz / Contemporain / Lyrical** : Tunique/justaucorps/brassière, shorty/leggings/pantalon de danse / chaussettes ou pieds nus, cheveux attachés
- **Danse Classique** : collants, justaucorps, chaussons, chignon
- **Danses urbaines** : basquets à **semelles propres** et réservées pour ces classes
- Tenues de ville, chewing-gum, téléphones portables strictement interdits
- Interdiction de fumer / vapoter dans l'enceinte de l'établissement
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte, d'oubli ou de vol

3. SPECTACLES DE DANSE

- 2 spectacles de danse sont organisés par saison (décembre et juin) aux dates et lieux choisis par la direction de l'école de danse
- Les entrées sont payantes pour chaque spectateur
- En choisissant de participer aux spectacles, l'élève s'engage à être présent à tous les cours ainsi qu'aux répétitions supplémentaires nécessaires à la mise en place des spectacles, ainsi qu'au paiement des costumes et accessoires, qui devront être réglés le jour de l'inscription

TOUTE INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DE CE REGLEMENT

Signature :